

Institut d'éthique appliquée

Formatrice : Jennifer Centeno

Titre : Les professionnels des ressources humaines et l'éthique : Acteurs vulnérables au sein de nos organisations?

Durée de la formation : 3 heures

Description :

En contexte organisationnel, le concept de vulnérabilité permet de mieux cerner les faiblesses qui caractérisent, et les risques auxquels s'exposent, tant les individus que les organisations. Toutefois, le concept de vulnérabilité professionnelle demeure, à ce jour, peu exploré. Alors qu'une recension des écrits permet de retracer un intérêt dans la littérature scientifique quant à la vulnérabilité professionnelle de certains groupes – dont les infirmières, les professeurs et les travailleurs sociaux –, peu d'auteurs se sont intéressés au groupe que constituent les professionnels de la gestion des ressources humaines (PRH). Or, il est généralement convenu que la vulnérabilité professionnelle est socialement construite et contextuellement située. Il apparaît donc qu'une exploration de ce contexte spécifique semble méritée.

C'est ainsi que nous proposons une réflexion articulée autour des questions suivantes : En quoi le rôle des PRH peut-il être qualifié, de par sa nature même, d'intrinsèquement vulnérable? En quoi le contexte au sein duquel les PRH œuvrent peut-il mener à des situations les laissant vulnérables sur le plan éthique? Quelles mesures ces derniers peuvent-ils adopter afin d'alléger cet état de vulnérabilité professionnelle?

Ce processus de réflexion sera appuyé sur des données empiriques, en provenance d'organisations québécoises.

Objectifs théoriques :

- Préciser ce qui est entendu par le terme « professionnel des ressources humaines » et en quoi ce terme désigne une large portion de l'organisation;
- Explorer le concept de vulnérabilité professionnelle, en ce qui a trait à la gestion des ressources humaines;
- Préciser les risques qui découlent de ce concept, sur le plan éthique.

Objectifs pratiques :

- Proposer une réflexion articulée autour de trois questions:
 1. En quoi le rôle des PRH peut-il être qualifié, de par sa nature même, d'intrinsèquement vulnérable?
 2. En quoi le contexte au sein duquel ces derniers œuvrent peut-il mener à des situations les laissant vulnérables sur le plan éthique?
 3. Quelles mesures peuvent-ils adopter afin d'alléger cet état de vulnérabilité professionnelle?
- Proposer des éléments de réponses (point 3) à la lumière de données empiriques en provenance d'organisations québécoises.

Pour en apprendre davantage sur cette formation, contactez-nous par courriel (idea@fp.ulaval.ca) ou par téléphone au (418) 656-2131 poste 11226.